

L'enseignement secondaire français dispose de bons taux d'encadrement, qui ont eu tendance à s'améliorer en période de recul démographique. Les collèges comptent en moyenne 24 élèves par classe. En lycées, où les classes de l'enseignement général sont plus chargées, la moitié des heures d'enseignement sont dispensées devant des groupes réduits d'élèves.

Les élèves des établissements scolaires du second degré bénéficient en France de conditions d'encadrement plutôt supérieures à celles des pays comparables. Le rapport global du nombre d'élèves au nombre d'enseignants, s'établit actuellement à 12,1 en France ; il a eu tendance à diminuer avec le mouvement de baisse, d'origine démographique, des effectifs accueillis en collèges et lycées. Cet indicateur ne constitue toutefois qu'une approche rudimentaire des conditions réelles d'accueil des élèves, traditionnellement appréciées dans le second degré par le nombre moyen d'élèves par division (E/D).

La taille moyenne des classes varie fortement selon le niveau ou cycle d'enseignement, et a connu, au cours des deux dernières décennies, des évolutions relativement contrastées, moins favorables que dans le premier degré. L'afflux important d'élèves, issus de générations nombreuses, avait ainsi entraîné à la fin des années 1980 un alourdissement des classes de premier cycle, mais surtout de second cycle général et technologique : vers 1990, les classes de lycée comptaient près de 30 élèves, en moyenne, contre un peu plus de 24 pour les collèges, et un peu moins de 23 pour les lycées professionnels. Alors que la situation restait relativement stable en collège lors des années suivantes, les seconds cycles bénéficiaient d'une amélioration sensible de leur situation avec le recul démographique. En second cycle général et technologique, la taille moyenne des classes revient maintenant aux

environs de 28 élèves, et de 20 élèves dans les lycées professionnels (*graphique 01*).

Mais cette information ne renseigne qu'imparfaitement sur les conditions réelles d'enseignement, dans la mesure où environ un tiers de l'ensemble des heures d'enseignement sont aujourd'hui effectuées en groupe et non en division entière : un peu moins de 20 % dans les collèges publics, et près de la moitié en lycées, y compris dans les classes post-baccalauréat (*tableau 02*).

L'indicateur E/S du « nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge dans sa classe en moyenne pendant une heure » prend en compte tous les enseignements, dispensés en division ou en groupe : en 2005, il est égal à 21 élèves sur l'ensemble du second degré public, 22,7 en collège, 16,1 en lycée professionnel et 22,9 en second cycle général ou technologique. Ces valeurs sont sensiblement inférieures à la taille des divisions, surtout dans les lycées, et en particulier dans l'enseignement professionnel où près de 20 % des heures sont assurées devant des groupes de 10 élèves ou moins (*graphique 03*).

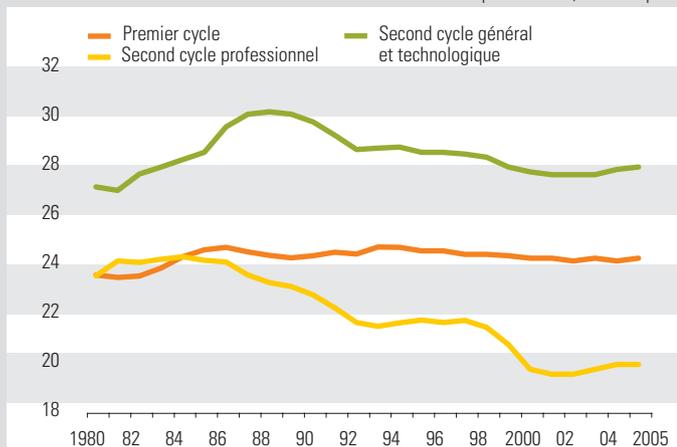
Les élèves de l'enseignement secondaire français bénéficient de taux d'encadrement plutôt supérieurs à ceux des pays comparables. En 2004, le ratio du nombre d'élèves au nombre d'enseignants n'est ainsi que de 12,1 pour la France, contre plus de 15 pour les Pays-Bas, les États-Unis et l'Allemagne, mais moins de 10 en Belgique et de l'ordre de 11 en Espagne et Italie.

Sources : sont issus du système d'information « scolarité » les effectifs d'élèves dans les divisions et le nombre de divisions. Les autres données présentées résultent de l'exploitation des fichiers extraits des « bases-relais », qui mettent en relation les informations sur les élèves et sur les enseignants et sont disponibles pour les établissements publics du second degré (situation observée à la rentrée 2005). Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ont été exclus.

Champ : métropole + DOM, public et privé, public seul.

01 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe (1980-2005)

métropole + DOM / Public + privé



Source : MEN-DEPP

02 Taille des structures par type de formation en 2005

métropole + DOM / Public

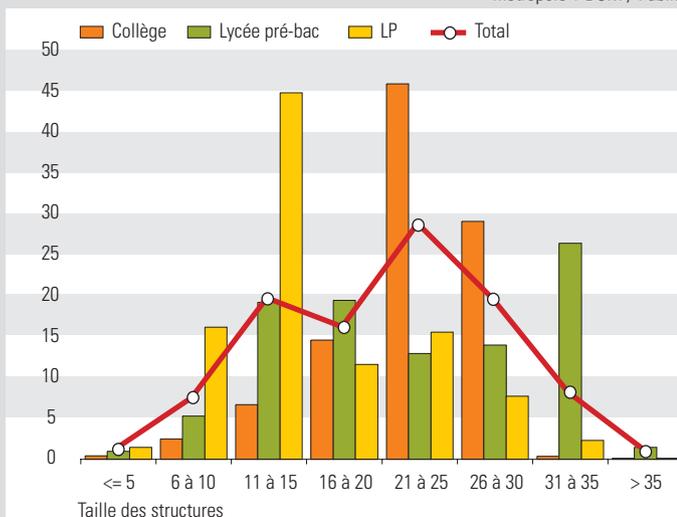
Type de formation	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves	% heures en groupes
Collège	24,0	22,7	2,5	0,1	19,3
SEGPA	13,5	12,4	33,2	0,0	29,6
Lycée professionnel	20,1	16,1	17,7	0,1	49,4
Lycée pré-bac*	28,7	22,9	6,3	1,5	47,2
CPGE	34,8	26,5	10,1	29,7	46,9
STS	22,8	18,1	13,7	1,3	47,5
Total	24,1	21,0	8,1	0,9	33,8

(*) Second cycle général et technologique.

Source : Scolarité et bases relais – Rentrée 2005

03 Répartition des heures d'enseignement selon la taille des structures et le type de formation (2005)

métropole + DOM / Public



Lecture : 44,9 % des heures en lycée professionnel sont assurées devant des structures de taille comprise entre 11 et 15 élèves.

Source : MEN-DEPP

Nombre moyen d'élèves par enseignant dans le second degré (année 2004)

Belgique	9,6
Espagne	10,8
Italie	11,0
France	12,1
Suède	12,9
Finlande	13,1
Japon	14,1
Royaume-Uni	14,4
Allemagne	15,1
États-Unis	15,5
Pays-Bas	15,8

Source : édition 2006 de « Regards sur l'éducation », OCDE